

N°756

09 Fév. 2017

Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## On peut dîner avec n'importe qui !

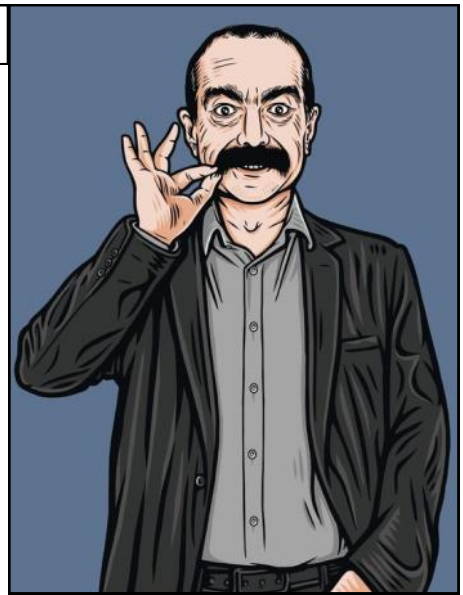
La CGT reste première organisation syndicale aux élections des Très Petites Entreprises ! Nous le rappelons parce que le barnum médiatique n'a pas voulu souligner combien l'écart entre la CGT et les autres organisations syndicales, est resté net, malgré une participation trop faible, malgré une fragmentation de « l'offre » en termes de listes et malgré les couacs gouvernementaux en termes d'organisation.

Nous le rappelons aussi parce que le vote CGT progresse en voix et en pourcentage chez les cadres dans des périmètres très modestement imprégnés par l'activité syndicale. Cela ne peut que conforter la légitimité de notre démarche : celle de la construction d'un management alternatif avec les cadres eux-mêmes.

À l'heure où le patronat tente de faire disparaître les notions de reconnaissance des qualifications (c'est d'une certaine manière le cas à Orange) et de déroulement de carrière dans les conventions collectives, les résultats de ce scrutin renforcent la détermination de la CGT et de son Ugict à agir pour maintenir et renforcer le statut cadre. Il s'agit d'un enjeu pour l'ensemble du salariat et notamment pour la jeunesse.

C'est enfin peut-être ce qui pousse une direction de La Banque Postale dans un contexte d'élections professionnelles, à s'exclamer devant les propositions alternatives de la CGT-Fapt : « Vous m'en nuyez ! » (Pour utiliser un vocabulaire de banquier).

Décidément, on peut dîner avec n'importe qui, à condition d'avoir une longue cuillère !



FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

### Branche Poste

#### Après MCU, MC2 !

Alors que la situation sanitaire continue de se dégrader, le projet MC2 lance la réorganisation du maillage territorial des Directions Régionales. Fusions, absorptions vont impacter le haut de la ligne managériale et le jeu des chaises musicales va commencer et accélérer le tri idéologique des cadres déjà fortement opéré lors de MCU ! La question de l'allégeance et de l'engagement à relayer et impulser les orientations stratégiques de l'entreprise sera le critère déterminant au positionnement des cadres concernés.

Dans ce contexte, réaffirmons nos propositions : management alternatif, Service Public et proximité, démocratie sociale, formation, reconnaissance des qualifications et perspectives professionnelles, recrutements et pérennisation des emplois nécessaires.

#### Conditions de travail au courrier

Alors que l'accord sur l'amélioration des conditions de travail à la distribution vient d'être signé par la CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC, les enjeux stratégiques de branche Courrier présentés lors du Conseil d'Administration du 25 Janvier dernier le rendent déjà caduc !

Reposant essentiellement sur le développement du colis (avec une offre Colissimo à J+1), des flux internationaux (PPI) et une synergie opérationnelle avec Chronopost, ils auront des incidences majeures sur les organisations.

Le passage d'une logique de tournée de quartier à une logique de tournée de secteur, la notion de « frigo » pour le courrier non urgent, le développement du vrac pour réduire les coûts de transport font craindre une nouvelle dégradation des conditions de travail.

Mobilisons-nous contre cet accord néfaste.

### Branche Télécoms

#### Aux Urnes

chez Orange, plus de 50% des salariés lors des élections professionnelles, en octobre prochain, sont ou seront des cadres.

Sans compter les très nombreux prestataires cadres depuis plus d'un 1 an en mission pour Orange qui pourront, eux aussi, voter.

L'implication du spécifique représente un enjeu majeur quant à la représentativité de la CGT dans l'entreprise.

Il est essentiel de rassembler un maximum de candidatures, en particulier pour remplir les conditions de dépôt des listes imposées par la loi Rebsamen liée au taux de féminisation.

De nombreuses initiatives sont prises partout dans les entités Orange sur tout le territoire : visites de services, Heures d'Informations Syndicales, questionnaires de consultation. Tout au long de cette mandature, la CGT a défendu l'intérêt des salariés, il est temps de le faire savoir !

#### Du grain à moudre

Les négociations salariales 2017 à Orange vont démarrer dans les prochaines semaines. Pour la CGT le fil rouge de ces négociations est le partage des richesses.

Alors que les dividendes versés en 2015 étaient de 1,9 Mds d'€, le montant consacré aux augmentations des salariés étaient de 0,5 Mds d'€ pour l'année 2016. On le voit, le compte n'y est pas !

C'est pourquoi la CGT proposera dans ces futures négociations, entre autres : un salaire minimum pour les cadres équivalent au plafond de la Sécurité Sociale (39 228 € bruts annuels, 3 269 € bruts mensuels) ; une réelle égalité professionnelle sur l'ensemble de la rémunération, notamment les parts variables.

Voilà les bases sur lesquelles les négociateurs de la CGT travailleront pour les prochaines négociations.

## Échos

### Le 31 ça brille !

Les salariés de l'énergie étaient appelés le 31 Janvier à un mouvement de grève en réponse au gel de leurs salaires pour l'année 2017 après 2 années d'augmentations dérisoires.

L'intersyndicale demande l'ouverture de vraies négociations, et à travers un communiqué, dénonce : « ce gel brutalement imposé par un 0% historique, est une injure faite aux salariés dont la productivité est en constante augmentation ».

Les électriciens et gaziers étaient donc appelés à reprendre en main l'outil de production en occupant les locaux et en interpellant les représentants de leurs directions.

Le 19 janvier les organisations syndicales avaient demandé l'ouverture de négociations, requête à laquelle la direction est restée sourde. La lutte continue !

## Santé

### Schizophrénie à l'Hopital

Intronisés « patrons » en 2007, les directeurs d'hôpitaux sont mis en cause, d'autant qu'une partie d'entre eux soutient les concepts « d'hôpital entreprise », bien éloignés des obligations de service public, mettant à mal l'égalité d'accès aux soins des patients et les conditions de travail des salariés.

Tous sont impactés, directeurs compris, soumis à des injonctions contradictoires : restructurer, exiger de la polyvalence sans détériorer le climat social, améliorer l'offre de soins sans moyens supplémentaires, imposer des obligations de service sans pouvoir financer les postes exigés.

Le collectif CGT des directeurs informe et rassemble les salariés pour exiger l'amélioration des conditions d'exercice, de travail, et de l'offre de soins.

### Mobilisation dans la santé le 7 mars 2017

Les salariés des secteurs sanitaires et médico-sociaux seront en grève et en manifesteront à Paris le 7 Mars prochain.

Au quotidien les salariés ne peuvent plus répondre convenablement à la demande. La pression qui pèse sur les salariés entraîne une augmentation inédite de cas d'usure professionnelle ou de suicides chez les professionnels de santé et du social.

L'austérité imposée se répercute aussi sur la population : éloignement, difficultés d'accès aux soins, engorgement des services, baisse de la qualité des soins. Cette situation va s'aggraver avec la fusion des 850 hôpitaux que la Ministre Touraine veut imposer.

Les Fédérations CGT, FO et SUD invitent la population à manifester aux cotés des salariés, aujourd'hui exaspérés et à bout de souffle.

## International

### Coup bas

Le Président des Etats-Unis a accusé la chaîne CNN de déverser des « fake news ». Son porte-parole a également dénoncé les journalistes qui auraient « minimisé » le nombre des participants à la cérémonie d'investiture. Les outrances verbales de D. Trump vont jusqu'aux menaces : « On les a eus en beauté. Ils vont le payer cher ».

Dans sa lettre ouverte de soutien aux journalistes américains, le SNJ-CGT craint de voir restreints leur faculté à informer et leur accès à l'information, et de voir apparaître des lois liberticides, comme dans d'autres pays dans le monde.

Le SNJ-CGT se déclare, au nom des journalistes français, solidaire de leurs combats et condamne totalement les insultes que Donald Trump vient de proférer.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr)

## Échos

### Les rapaces

Les 17 000 salariés du géant de l'habillement Vivarte vivent depuis des années sous le coup de restructurations permanentes, victimes du coût du capital. Pas de stratégie commerciale visant à développer l'activité du groupe, il ne s'agit que d'améliorer les ratios de rentabilité, même si cela désorganise le réseau de distribution et génère des ruptures de stocks dans les magasins.

Lutter contre le chômage, c'est parler du coût du capital.

La CGT revendique la tenue d'Assises Nationales sur le coût du capital pour que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités : encadrement des opérations financières, contrôle de l'utilisation du CICE et du crédit impôt-recherche, investissement dans l'emploi et la production via la Banque Publique d'Investissement.

## Emploi

### Des hauts et des Bas

La baisse du chômage de 3% sur un an est la meilleure nouvelle depuis l'ère Sarkozy, mais que cache-t-elle ?

D'une part, l'augmentation de la précarité par un nombre important de radiations réalisées cette année !

D'autre part, une utilisation accrue des contrats courts ! La CGT, à travers les manifestations contre la loi El Khomri, n'a cessé de revendiquer le droit à l'emploi stable.

Si on note une légère embellie concernant le chômage des jeunes, en revanche la situation des plus de 50 ans se dégrade soit 40% de plus depuis 2012.

Et la formation ? Sur 500 000 personnes formées, seulement 85000 sortiraient du chômage.

C'est pourquoi la CGT propose un plan pour l'industrie et les services publics, les 32 H et la fin des aides aux entreprises sans aucun contrôle.

### Dassault aviation ou l'application de la loi El Khomri

Négo fin octobre, signature mi-décembre, l'accord propose d'annualiser le temps de travail sur 2017-2019, des périodes basses à 32h hebdo et fortes à 40/42h, pour 2000 salariés sur 8200.

En cause, la chute des commandes Falcon. Rémunération de base sur 37h, la prime mensuelle compense le dépassement horaire annuel, 30 à 50 € bruts selon le site et le salaire. La CGT opposée dénonce « mascarade et bons résultats » et rappelle l'alternance traditionnelle de périodes fortes et basses des commandes dans ce secteur.

## Égalité

### Un sur Trois

Un tiers des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler plus, soit 1,7 million de personnes, selon les données 2015 de l'Insee, essentiellement des femmes. Le temps partiel subi concerne 50% des jeunes à temps partiel, 45% des ouvriers contre 22% des cadres supérieurs.

Les hommes ne représentent que 22% de l'ensemble des travailleurs à temps partiel.

La moitié des jeunes de 15 à 29 ans commence par un emploi à temps partiel faute de mieux.

Autres données, si on comptait le nombre de salariés qui ne déclare pas vouloir travailler à temps complet car il ne dispose pas de moyen adapté comme le mode de garde à un prix abordable, on serait plus proche de 50% et en majorité des femmes !